

CHARTRE D'ACCUEIL BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'OLIVET

2019-2020



La charte formalise les relations entre la bibliothèque municipale, d'une part et les écoles et structures de Petite enfance de la Ville d'Olivet, d'autre part. Elle porte sur :

- les services offerts par la bibliothèque à ses partenaires ;
- l'accueil à la bibliothèque d'Olivet et à la média-bibliothèque du Val ;
- le contenu et la fréquence des rendez-vous ;
- les modalités de prêt.

Tout enseignant ou professionnel de l'enfance qui sollicite les services de la bibliothèque s'engage à respecter cette charte.

RENCONTRES

Les accueils de classes ont pour but de :

- faire connaître la bibliothèque municipale, amener les enfants à se repérer dans les lieux, à en appréhender les ressources pour les préparer à une fréquentation autonome d'un lieu public : la bibliothèque ;
- favoriser la rencontre avec le livre sous toutes ses formes (plaisir, imagination, information, documentation, illustration...).

La bibliothèque propose **3 visites maximum (de 1h environ) par groupe et par année scolaire**. Les RDV ont lieu **le mardi à 9h15, 10h15, 14h et 15h le jeudi à 14h et 15h et le vendredi à 9h15, 10h15, 14h et 15h**. Ils sont à prendre trimestriellement, et au moins **3 semaines avant la date souhaitée**.

 **PRENEZ RENDEZ-VOUS EN QUELQUES CLICS !** Sollicitez votre rendez-vous par internet, en utilisant le **formulaire disponible sur le site de la bibliothèque : bibliotheque.olivet.fr menu Services-Groupes et écoles**

5 TYPES D'ACCUEILS

1. La bibliothèque, comment ça marche ?

Les médiateurs vous donnent toutes les clés pour comprendre le fonctionnement des lieux :

- pour une 1^{re} visite avec explication du rangement et de la classification ;
- pour jouer à repérer les documents, s'orienter dans la bibliothèque, tester ses connaissances.

2. Parle-moi de...

Des rendez-vous qui permettent, grâce aux ressources de la bibliothèque et par des lectures ou des écoutes thématiques, de découvrir :

- un genre littéraire ou musical ;
- un auteur, un illustrateur, un compositeur ;
- un sujet.

3. Un livre, des livres

Les bibliothécaires vous donnent des repères pour naviguer dans le monde de l'édition jeunesse et vous présentent une sélection de titres :

- des éditeurs, collections, séries ou auteurs à ne pas manquer ;
- des nouveautés ou des coups de cœur à emprunter.


4. La bibliothèque des tout-petits

Pour les enfants de moins de 3 ans et les structures de petite enfance :

- les p'tites histoires : albums, comptines, jeux de doigts, marionnettes...
- 2 déplacements possibles des bibliothécaires dans les structures de petite enfance.

5. Événements : la bibliothèque vous invite !


- lors des événements nationaux (lancement du prix des Incorruptibles...)
- autour d'une exposition, pour participer à un atelier ou à une rencontre d'auteur.

 **RAPPEL** Chaque accueil se termine par un temps de lecture individuelle et/ou d'emprunt pour que les jeunes lecteurs puissent s'approprier la bibliothèque et ses ressources. Pendant la visite à la bibliothèque, les enfants restent sous la responsabilité de leur enseignant.

PRÊT DES DOCUMENTS

Ce service est gratuit pour les professionnels exerçant à Olivet. Il fait l'objet d'une inscription au nom de l'encadrant et conduit à la délivrance d'une carte qui permet d'emprunter :

- 2 livres par enfant et des documents pour l'encadrant (**70 livres** max. par groupe)
- pour une durée de **3 mois** (certains documents pourront être prolongés 1 fois sur demande)
- un récapitulatif des livres empruntés sur la carte est fourni lors de chaque prêt
- une lettre/un mail de rappel sera envoyé à l'encadrant en cas de retard
- tous les documents doivent être rendus en juillet pour les vacances scolaires

 **A NOTER** A chaque rentrée, pour bénéficier de ce service, l'encadrant devra avoir réactualisé sa carte et rendu l'intégralité des documents empruntés l'année précédente.

Les livres peuvent être empruntés et rendus :

- lors du temps de lecture individuelle laissé aux enfants à l'issue de chaque médiation
- par l'encadrant seul, hors temps scolaire, durant les heures d'ouverture de la bibliothèque au public
- la boîte retour ne doit pas être utilisée pour les retours de classe

Chaque encadrant s'engage à sensibiliser les enfants au respect du livre. En concertation avec les bibliothécaires, les livres perdus ou détériorés devront être rachetés par l'enseignant.


DES SERVICES EN +

- Les livres se font la malle !

Petites bibliothèques d'appoint à emprunter pour créer des temps forts autour du livre et de la lecture. Chaque malle contient une trentaine de titres. Plusieurs niveaux disponibles : albums, contes, romans, de la petite enfance au CM2. Plus d'informations auprès des bibliothécaires ou sur bibliotheque.olivet.fr.

- Recherche documentaire

Sur demande, les bibliothécaires de l'espace jeunesse vous préparent une sélection thématique (une dizaine de documents sur un sujet spécifique) ou un fonds de classe (une trentaine d'ouvrages variés à mettre à disposition des enfants). Modalités du service auprès des bibliothécaires ou sur le site de la bibliothèque.

 **FAITES VOTRE DEMANDE EN LIGNE** grâce au formulaire disponible sur le site de la bibliothèque : bibliotheque.olivet.fr menu **Services-Groupes et écoles**

- Libre accès

Nous vous rappelons qu'il vous est possible de venir avec les enfants pour utiliser les ressources de la bibliothèque ou choisir des documents à emprunter. Il vous suffit de prévenir de votre passage. Visite en autonomie, sans intervention des bibliothécaires, aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

